

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7581
11 novembre 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 11 NOVEMBRE 1966 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME-UNI

J'ai l'honneur de me référer à la lettre que le représentant du Yémen vous a adressée le 5 novembre et selon laquelle le gouvernement de Sa Majesté serait responsable d'une série de violations commises sur le territoire du Yémen, et notamment d'une attaque déclenchée contre une école à Kaatabah.

Mon gouvernement m'a autorisé à vous informer que ces allégations sont absolument dénuées de fondement. Ni les forces britanniques ni les forces fédérales ne sont responsables, notamment, d'une action contre Kaatabah. En revanche, nul n'ignore dans la zone frontière qu'il y a eu, dans la région de Kaatabah, des combats entre des éléments républicains yéménites dissidents et la garnison républicaine de cette ville. Dans la nuit du 30 octobre, en effet, plusieurs coups de feu venant de chars et de canons automoteurs engagés dans ce combat ont atteint le territoire de la Fédération de l'Arabie du Sud. Les observateurs se trouvant à la frontière ont déclaré que c'étaient les coups de feu tirés de ces engins qui avaient endommagé l'école de Kaatabah et fait les victimes dont il est question. Ces observateurs ont également déclaré que, le lendemain, il y avait eu des manifestations à Kaatabah pour protester contre la présence de troupes de la RAU au Yémen.

En l'absence de forces militaires britanniques ou d'autres représentants en Arabie du Sud qui aient pu voir ce qui s'est passé à Kaatabah, il n'a pas été possible de vérifier dans le détail les renseignements fournis par les observateurs locaux, mais je tiens à réaffirmer que ni les autorités britanniques en Arabie du Sud ni le Gouvernement de la Fédération de l'Arabie du Sud n'ont, en aucune façon, été mêlés à ces incidents.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Royaume-Uni,

(Signé) Lord CARADON

66-28718